

TRAVAILLER ET ÊTRE PAUVRE : REGARD SUR LES CONDITIONS DE VIE DES SALARIÉ.E.S AU SALAIRE MINIMUM

Marie-Josée Dupuis | COLLECTIF POUR UN QUÉBEC SANS PAUVRETÉ



Le gouvernement québécois fait de la participation au marché du travail un des piliers de la lutte contre la pauvreté. Il laisse ainsi miroiter l'idée qu'il suffit d'occuper un emploi à temps plein pour échapper à la pauvreté et améliorer sa situation de façon durable. Mais est-ce vraiment le cas ? Quiconque a déjà occupé un emploi au salaire minimum peut témoigner qu'il n'en est rien.

C'est pour documenter cette précarité vécue par les travailleuses et travailleurs rémunéré.e.s entre le taux du salaire minimum et 15 \$ l'heure que le Collectif pour un Québec sans pauvreté a entrepris une enquête en 2017, dont le présent article constitue la synthèse. Développée en collaboration avec des salarié.e.s à faible revenu, cette recherche a permis de documenter les conditions de vie de travailleuses et travailleurs au bas de l'échelle¹. Au total, 39 personnes ont été interrogées : 31 lors de groupes de discussion à Québec et à Alma et 8 lors d'entrevues semi-dirigées réalisées à Québec.

LE SALAIRE MINIMUM AU QUÉBEC

Au Québec, 228 700 personnes occupaient un emploi au salaire minimum en 2018. Le profil de ces salarié.e.s contraste avec le stéréotype de l'adolescent.e qui travaille à temps partiel pour gagner de l'argent de poche : 40 % des personnes rémunérées au salaire minimum sont âgées de 25 ans et plus, 40 % travaillent à temps plein et 60 % ne sont pas aux études. Plus de la moitié sont l'unique soutien financier du ménage.

Malgré les augmentations du taux du salaire minimum des dernières années (il s'élève à 12,50 \$ depuis le 1^{er} mai 2019), la situation financière des personnes rémunérées à ce taux demeure précaire. Une personne qui habite seule à Montréal et qui travaille 32 heures/semaine gagne tout juste ce qu'il faut pour dépasser le seuil de la Mesure du panier de consommation (MPC) : son revenu net (18 227 \$) correspond à un taux de couverture de 106 % de la MPC. Quant à elle, une personne monoparentale avec un enfant dispose d'un revenu de 25 778 \$, un taux de couverture de 120 %².

La MPC, maintenant utilisée comme le seuil officiel de la pauvreté au Canada, correspond à la couverture des besoins de base (manger, se loger, se nourrir, se vêtir, se transporter) et de quelques autres dépenses. Elle est donc, en réalité, loin de garantir une sortie de la pauvreté : quelques imprévus et c'est la couverture des besoins de base qui est compromise.

Pour disposer d'un revenu viable, une personne seule habitant Montréal devrait plutôt disposer, en 2019, d'un revenu de 27 205 \$; et une famille monoparentale avec un enfant, de 37 435 \$³. Force est de constater qu'on est encore bien loin du compte.

VIVRE DANS LA PRÉCARITÉ

Les personnes rémunérées au salaire minimum vivent souvent la précarité et celle-ci n'est pas que financière.

La précarité avec laquelle ces travailleuses et travailleurs doivent composer tient aussi des caractéristiques de nombreux

emplois faiblement rémunérés : absence de représentation collective, absence ou insuffisance d'avantages sociaux, etc. En combinant ces facteurs aux aléas de la vie quotidienne (par exemple, devoir s'absenter du travail pour cause de maladie ou pour s'occuper d'un enfant, avec la perte de salaire que cela entraîne), on comprend bien pourquoi les personnes à faible revenu doivent parfois prioriser certains besoins de base, et ce, même si elles occupent un emploi régulier, à temps plein.

LA SATISFACTION – OU L'INSATISFACTION – DES BESOINS

La quasi-totalité des personnes interrogées ont souligné la nette insuffisance de leurs revenus. Malgré leur présence continue sur le marché du travail, elles tirent le diable par la queue. Autrement dit, un imprévu, et rien ne va plus.

Aussitôt qu'on pense bien s'en sortir, une brique nous tombe sur la tête.

Les personnes ont aussi indiqué avoir de la difficulté à équilibrer leur budget. Bon nombre de leurs besoins, dont certains fondamentaux, demeurent donc insatisfaits.

Nous avons demandé aux répondant-e-s de préciser à quel degré leur budget leur permettait de combler différents besoins à l'aide d'une cote de 1 à 10, 1 signifiant qu'un besoin reste totalement insatisfait et 10 qu'un besoin est totalement satisfait.

Les besoins les mieux comblés, avec des cotes de 7 et plus, sont ceux liés à l'habitation. On parle ici des dépenses liées

au loyer ou à l'hypothèque, aux charges qui s'en suivent (électricité, chauffage, assurances, etc.) et aux télécommunications (téléphone, internet, télévision).

Plusieurs autres besoins ne sont toutefois comblés qu'à moitié. C'est le cas notamment de l'alimentation, des vêtements, des soins de santé, du transport, des dépenses consacrées aux enfants (p. ex: les frais de scolarité, les frais de garde et l'argent de poche) et des dépenses consacrées aux études de la personne interrogée, qui reçoivent tous une cote entre 5 et 6.

Lunettes, médicaments : pas capable de se les payer.

J'trouvais toujours une défaite pour pas manger parce que j'avais rien pour moi. [...] Quand y'étaient pas là [les enfants], j'mangeais rien parce que tout ce que j'gardais, j'le gardais pour eux.

Les loisirs, les vacances, le remboursement des dettes ou l'épargne reçoivent une cote encore plus basse.

Lorsqu'interrogé.e.s sur les trois besoins auxquels elles et ils aimeraient pouvoir consacrer plus d'argent, les répondant.e.s ont nommé l'épicerie (58%), les loisirs (50%) et les vêtements (38%).

LA SIMPLICITÉ (IN)VOLONTAIRE

Plusieurs participant.e.s ont dit vivre « la simplicité volontaire », tout en mentionnant du même souffle que c'est l'insuffisance de leur revenu qui les contraint à adopter ce mode de vie. Leur faible revenu les oblige à faire des choix parfois déchirants entre telle ou telle dépense, si on peut parler de « choix » face à une absence d'alternative.

Des fois, on est forcés à vivre la simplicité volontaire. Pas capable de te payer un billet de bus, pas capable de t'acheter un morceau de linge quand tu en as besoin. T'es comme forcé à vivre comme ça des fois.

Quand je vais aller aux études, je vais devoir sacrifier mon logement. Ça m'enlève la notion de choix.

Faute de moyens financiers suffisants, plusieurs se résignent à sacrifier leurs besoins liés au plaisir (p. ex: prendre des vacances, s'offrir des loisirs qui correspondent à leurs champs d'intérêts, participer à un repas entre ami.e.s), à l'accomplissement personnel (p. ex: poursuivre ou reprendre leurs études) et à la réalisation d'objectifs à long terme (p. ex: acheter une maison, fonder une famille).

Pendant mes vacances, j'me planifie jamais rien parce que je sais que j'ai pas

les moyens financiers pour ça.

À long terme, je ne vois pas quel genre de vie je pourrai avoir. Je ne sais pas quand je pourrai être une mère.

L'état de privation dans lequel se trouvent plusieurs des personnes interrogées n'est pas sans conséquence. Pour plusieurs, la pauvreté mène à une dégradation de la santé physique et psychologique⁴.

Par exemple, la difficulté de concilier un emploi aux horaires atypiques (ou instables) et les responsabilités familiales peut engendrer du stress, de l'anxiété et des troubles du sommeil.

MULTIPLIER LES STRATÉGIES DE SURVIE

Pour composer avec leur faible revenu, les personnes rencontrées sont forcées de faire une gestion très serrée de leurs finances, de répondre à leurs besoins autrement (acheter dans des commerces d'occasion, récupérer ou fabriquer des objets, etc.), de faire appel aux ressources du milieu (ex. : dépannage alimentaire⁵), d'utiliser le crédit, de rechercher (constamment) des revenus d'appoint, de vivre en colocation, de faire appel à leur réseau social que ce soit pour des services (p. ex: garde des enfants), des biens (p. ex: nourriture) ou de l'argent.

Même si plusieurs répondant.e.s ont mentionné l'importance des gestes d'entraide, elles et ils ont aussi signalé que recevoir cette aide génère parfois des malaises :

On finit par se sentir captif de toujours avoir besoin des autres pour survivre.

On a toujours besoin d'aide, il y a tout le temps quelqu'un qui faut qui nous aide. Pis c'est gênant demander de l'aide.

PROMESSES DÉÇUES : QUAND TRAVAILLER RIME AVEC PAUVRETÉ

Travailler à temps plein ne permet pas nécessairement de sortir de la pauvreté. Notre enquête le montre bien. Bon nombre de travailleuses et travailleurs

Figure 1 : Besoins auxquels les répondant-e-s voudraient consacrer plus d'argent

Transport	8%
Dettes	12%
Dépenses liées aux études	12%
Dépenses liées aux enfants	12%
Dépenses d'habitation	12%
Téléphone, internet, télévision	15%
Vacances annuelles	19%
Loyer ou hypothèque	23%
Économies	31%
Santé, soins et dépenses de pharmacie	31%
Vêtements	38%
Loisirs	50%
Épicerie	58%

SUITE | P. 11 | ↘

collaboration du gouvernement et de l'administration publique. Il faudra bien plus que des mémoires pour insuffler au ministre le courage de mettre l'argent et les mesures répondant réellement à la hauteur de nos attentes et de nos aspirations. Le rattrapage est beaucoup trop important. C'est pourquoi plusieurs soulignent l'importance de poursuivre nos pressions sur le gouvernement et sur les député.e.s tout au long des travaux.

LES ACTIONS À VENIR...

Jusqu'au 6 décembre, le mouvement communautaire se concentrera sur la consultation gouvernementale. Il s'agit d'une occasion pour les organismes de s'exprimer sur les enjeux et les problèmes vécus au quotidien ainsi que sur les solutions pour les résoudre. Mais c'est aussi une occasion de réaffirmer notre adhésion aux grands principes de la Politique, notamment envers notre approche de participation citoyenne et de transformation sociale. Afin de soutenir cette importante démarche, le RQ-ACA propose plusieurs outils, dont une tournée des membres ainsi qu'un cahier de propositions.

Parallèlement, la campagne *Engagez-vous pour le communautaire* prépare son prochain plan d'action qui tiendra compte de ce moment clé exceptionnel dans l'élaboration de sa stratégie de mobilisation.

Enfin, le RQ-ACA organise un grand forum sur l'action communautaire autonome, les 23-24-25 mars 2020 qui sera l'occasion, pour tous les organismes d'ACA, de réaffirmer leur rôle politique, leur mission de transformation sociale et leur projet de société basé sur les droits humains, la démocratie et la justice sociale.

Soyez à l'affut ! Les gains sont à portée de main et c'est par la mobilisation que nous les obtiendrons !

peinent à combler leurs besoins, parfois même les plus fondamentaux. Pour plusieurs, s'adonner à des loisirs choisis en fonction de leurs champs d'intérêts, s'offrir des vacances, ou économiser pour la réalisation d'un projet futur relève carrément du rêve.

Ces travailleuses et travailleurs sont des personnes que nous croisons dans notre vie quotidienne, sans même penser à leurs conditions de travail et de vie: la serveuse au resto du coin, le commis à l'épicerie, la caissière au dépanneur, la préposée aux bénéficiaires à la résidence de grand-maman...

Pour améliorer les conditions de vie de ces personnes, il faut des lois du travail qui protègent mieux les travailleuses et travailleurs (p. ex: en offrant davantage de congés de maladie et de responsabilités familiales payés), un revenu qui permet à toute personne travaillant à temps plein de réellement sortir de la pauvreté ainsi que l'accès à des services publics de qualité, universels et gratuits. Cela serait déjà un grand pas dans la bonne direction.

- 1 Pour en savoir plus sur les résultats de la recherche, consultez la série des fiches synthèses: www.pauvrete.gc.ca/document/esm
- 2 MTESS, 2019, *Analyse d'impact réglementaire: Révision du taux général du salaire minimum.*
- 3 IRIS, 2019, *Le revenu viable 2019 et les situations de pauvreté.*
- 4 Ce lien entre le faible revenu et un moins bon état de santé a d'ailleurs maintes fois été établi par d'autres études. Voir notamment: Agence de la santé et des services sociaux de Montréal, 2012, *Rapport du directeur de santé publique 2011. Les inégalités sociales de santé à Montréal*; Shelley-Rose Hyppolite, 2012, *Rapport du directeur régional de santé publique sur les inégalités sociales de santé 2012*; Carrefour de savoir sur la lutte aux préjugés, 2018, *Le plaisir: un besoin essentiel pour touTEs!*
- 5 Les Banques alimentaires du Québec constatent d'ailleurs que de plus en plus de travailleuses et travailleurs font appel à leurs services. En 2017, 11 % de la clientèle des banques alimentaires (soit plus de 19 000 personnes) occupaient un emploi. BAQ, 2017, *Bilan-faim 2017.*

de la parentalité soient portées à changer en faveur de représentations plus « neutres » — c'est-à-dire sans attentes spécifiques liées au genre-, les expériences de la parentalité engagée témoignent toujours d'une certaine cristallisation des rôles de genre, renforçant ainsi une pression chez les mères que j'ai rencontrées. Tant pour les mères que pour les pères, cette implication semble reproduire une forme de division du travail. Comment alors pourrions-nous penser à politiser cet engagement des mères pour créer des liens et se donner de la force pour renégocier la charge mentale, c'est-à-dire la distribution des tâches et des responsabilités au sein et hors de la famille ? Et il est là tout le défi, celui d'éviter de (re)produire son propre *burnout volontaire*...

- 1 Pedersen D.E. (2012) *The Good Mother, the Good Father, and the Good Parent: Gendered Definitions of Parenting.* *Journal of Feminist Family Therapy* 24(3): 230-46.
- 2 Wall, G., & Arnold, S. (2007). *How Involved Is Involved Fathering?: An Exploration of the Contemporary Culture of Fatherhood.* *Gender & Society* 21(4), 508-527.
- 3 Lemieux, D., Charbonneau, J. & Comeau, M. (2005). *La parentalité dans les organismes communautaires Famille*, rapport de recherche, Montréal, INRS.
- 4 René, J.-F., Soulières, M., & Jolicoeur, F. (2004). *La place et la participation des parents dans les Organismes communautaires Famille: pratiques et défis pour une prise en charge citoyenne.* *Nouvelles pratiques sociales* 17(1): 66-82.
- 5 Mon analyse est basée sur une enquête ethnographique dans un quartier de Montréal. En plus de l'analyse de documents (programmes, matériel d'information) et d'observations directes dans certaines instances de concertation du quartier, j'ai réalisé une trentaine d'entrevues avec des intervenantes de première et de deuxième ligne (organisatrices communautaires, directions générales, chargées de projet, intervenantes), ainsi que des mères qui ont fréquenté les services du quartier. Ces dernières ont des statuts d'emploi variés (sans emploi, en formation, en congé parental, en arrêt de travail). La plupart d'entre elles sont de «race» blanche (sauf deux, trois sont immigrantes), hétérosexuelles et environ la moitié habitent avec un partenaire.